

EDITO

Après le temps de la réflexion arrive le temps de l'action… Quel avenir pour notre périscolaire ?

Notre majestueux bâtiment de la rue de la Mairie, abritant le périscolaire « Les Ecureuils » et le presbytère catholique, a été partiellement détruit le 01 mai 2026 par un incendie, dont les auteurs n'ont toujours pas été officiellement identifiés et encore moins condamnés.

Ce sinistre a totalement détruit la partie dédiée à l'accueil des enfants, fortement endommagé une pièce à l'étage affectée à la paroisse et rendu inutilisable l'abri bus.

Fort heureusement, nos bâtiments sont couverts par une bonne assurance, qui prend en charge la reconstruction valeur à neuf, même si nous devions modifier l'usage des locaux, dans la limite des fonds d'indemnisation notifiés par la compagnie d'assurance. Le recours à un expert d'assuré a permis de défendre au mieux les intérêts de la commune et obtenir un dédommagement permettant de couvrir l'ensemble des frais de remise en état du site.

Pour assurer la continuité de ce service public, l'activité du périscolaire a été transférée, en l'espace d'un week-end, dans les locaux climatisés de l'ancien lycée professionnel Ste Thérèse. De nombreux équipements ont été renouvelés dont l'ensemble du mobilier et une norvégienne pour le service des repas en liaison chaude.

Dans un contexte de fermeture d'une classe se posait également la question de la répartition et de l'occupation des locaux de nos deux écoles, avec seulement deux classes à quatre niveaux. Le devenir de notre complexe scolaire dépendra de la nouvelle carte scolaire, qui est en cours de révision. Les maires des communes de l'Alsace-Bossue engagent la concertation pour définir de nouveaux regroupements pédagogiques, sur lesquels nous comptons pour préserver nos écoles à court et moyen terme.

Ces différentes données ont été prise en compte par le conseil municipal qui, après mure réflexion, a décidé de relocaliser les activités du périscolaire dans les locaux rendus disponibles de l'école maternelle et de créer un ou deux logements locatifs au niveau du rez-de-chaussée du site sinistré.

Après réalisation de travaux, ces changements d'affectation permettront d'une part, de rapprocher l'accueil extra-scolaire des enfants et l'école au sein du même complexe, sans compromettre le futur avec un éventuel accueil d'élèves émanant de communes voisines, et d'autre part, de disposer de logements supplémentaires.

Subsiste la question des arrêts bus et l'installation d'un abribus. L'orientation mise à l'étude serait de repositionner l'arrêt des bus scolaires au niveau de la mairie, sous laquelle les élèves pourront s'abriter en cas de mauvais temps. Une nouvelle signalisation sera mise en place en temps utile. La date d'effet de ce transfert vous sera communiquée par nos canaux habituels (Facebook et Panneau Pocket).

Ces différents chantiers nous occuperont les prochains mois. Un cabinet d'architecte a été missionné pour finaliser ces différents projets. Les travaux de démolition et de déblaiements seront engagés très prochainement.

Le maire,
Simon SCHMIDT

ETAT-CIVIL

Décès

Entre le 1 mai 2026 et le 21 octobre 2026



Il y a quelque chose de plus fort que la mort : la présence des absents dans la mémoire des vivants.

Jean d'Ormesson

MAI 2026

Mr Stenger Jean,

81 ans, décédé le 10 mai à Saverne

Ayant demeuré au 5A rue de Voellerdingen

Mr Bauer Jacques,

71 ans, décédé le 22 mai à Oermingen

Ayant demeuré au 7 rue de la Mairie

Mme Altmeyer Lucette

74 ans, décédée le 22 mai à Strasbourg

Ayant demeuré au 22 rue du Stade

SEPTEMBRE 2026

Mr Guerrero Jean Antoine,

94 ans, décédé le 27 septembre à Saverne

Ayant demeuré au 1 rue du Moulin

Naissances



« Le berceau contient plus de promesses que le tombeau ne contient de souvenirs ».

Victor Hugo

BACH Maxence

Né le 21 mai 2026 à Sarreguemines

Fils de Mme FINCK Marine et Mr BACH Christian

Demeurant 38 rue du Stade

BAILLY Lonny

Né le 25 juillet 2026 à Sarreguemines

Fils de Mme BERTON Laura et Mr BAILLY Yannick

Demeurant 11 rue du Stade

Mariages



« On ne naît pas amoureux, on le devient ».

Simone de Beauvoir



Le 27 juin 2026
Se sont unis par le mariage,
Mme MULLER Justine et Mr MULLER Maxime



Le 3 juillet 2026
Se sont unis par le mariage
Mme ZENSES Anne-Claire et Mr WEYDMANN Florian



Le 18 juillet 2026
Se sont unis par le mariage
Mme DEBES Anne et Mr CARCAT Christophe

Mariages



Le 15 aout 2026
Se sont unis par le mariage
Mme NEHLIG Pauline et Mr DURR Yoann

Le 3 octobre 2026
Se sont unis par le mariage
Mme LEULLIER Marguerite et Mr DEMMERLE Pascal



Arrivées



Le véritable accueil est celui qui fait sentir à l'autre qu'il est attendu.

Albert Schweitzer

Mr REPPERT Jacqui au 19A, rue de Sarre-Union

Mme BAUER Elsa et Mr LAUCH Pascal au 4, rue de la Gare

Mme WETZ Océane au 6, rue des Alliés

Mme MAUVIGNANT Claire au 21, rue de Sarre-Union

Plusieurs familles et nouveaux résidents ont choisi de s'installer à Oermingen. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'ils trouveront dans notre village un cadre de vie agréable, paisible et convivial. Que chacun puisse rapidement s'y sentir chez soi, découvrir la richesse de la vie locale, participer aux événements communaux et tisser des liens avec les habitants.

LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES



« Les personnes âgées sont la mémoire vivante de l'humanité ».
Jean-Paul II



Mr KIEFER Bernard,

85 ans le 4 juin 2026



Mme KIEFER Liliane,

80 ans le 4 juillet 2026



Mr KAPPES Jean,

85 ans le 5 octobre 2026

ANNIVERSAIRES DES PLUS DE 75 ANS

OCTOBRE 2026				
89 ans	Mme	Muller née Koeppel	Erika	18.10.1937
86 ans	Mr	Bourdin	Louis	28.10.1940
85 ans	Mr	Kappes	Jean	05.10.1941
85 ans	Mme	Buda née Hertzog	Anne	31.10.1941
84 ans	Mme	Kappes née Schitter	Albertine	19.10.1942
83 ans	Mr	Wittmann	René	24.10.1943
80 ans	Mme	Bourdin née Burger	Hannelore	27.10.1946
79 ans	Mr	Klein	Raymond	27.10.1947
79 ans	Mr	Schmitt	Joseph	27.10.1947
77 ans	Mr	Bonnet	Gérard	02.10.1949
76 ans	Mme	Kirsch née Lerbscher	Claudine	31.10.1950
75 ans	Mr	Schmitt	Hubert	11.10.1951
75 ans	Mr	Zenses	Théodore	17.10.1951

NOVEMBRE 2026				
96 ans	Mr	Ehrhardt	Charles	09.11.1930
90 ans	Mme	Semler née Altmeyer	Solange	06.11.1936
87 ans	Mme	Gapp née Doucey	Nicole	20.11.1939
82 ans	Mme	Bourdin née Lohmann	Irma	27.11.1944
80 ans	Mr	Becher	Daniel	07.11.1946
80 ans	Mme	Lieb née Nonnemacher	Frieda	12.11.1946
80 ans	Mme	Haury née Bach	Marie-Louise	14.11.1946
78 ans	Mme	Haumont née Burr	Yvonne	20.11.1948
75 ans	Mme	Boss née Hagemann	Mercédès	20.11.1951

DECEMBRE 2026				
92 ans	Mme	Wilhelm née Hagemann	Hélène	30.12.1934
88 ans	Mr	Bachmann	Charles	07.12.1938
85 ans	Mr	Buda	Albert	03.12.1941
83 ans	Mr	Haury	Helmuth	21.12.1943
81 ans	Mr	Walterspieler	André	10.12.1945
80 ans	Mme	Gerber née Pastor	Marie	12.12.1946
79 ans	Mr	Dehlinger	Jeannot	06.12.1947
78 ans	Mme	Gapp	Yolande	16.12.1948
77 ans	Mr	Ichouza	Guy	29.12.1949
75 ans	Mme	Schreiner née Scheider	Yolande	26.12.1951



ANNIVERSAIRES DES PLUS DE 75 ANS

JANVIER 2027				
94 ans	Mr	Meyer	Raymond	05.01.1933
91 ans	Mr	Kappes	Norbert	21.01.1936
84 ans	Mr	Lehnert	Gilbert	17.01.1943
82 ans	Mr	Bloesing	Gérard	09.01.1945
81 ans	Mme	Lehnert née Kany	Monique	29.01.1946
75 ans	Mme	Stutzmann née Bernard	Agnès	21.01.1952

FEVRIER 2027				
100 ans	Mme	Stutzmann née Bach	Emilie	09.02.1927
94 ans	Mme	Guerrero née Mira	Yvonne	08.02.1933
91 ans	Mme	Semler née Dorckel	Nicole	12.02.1936
86 ans	Mme	Bauer née Lehnert	Lucie	13.02.1941
79 ans	Mme	Orditz née Lang	Brigitte	18.02.1948
79 ans	Mme	Hoffmann née Dorckel	Gisèle	25.02.1948
78 ans	Mme	Rocher née Hertzog	Danielle	06.02.1949
77 ans	Mme	Vilhem née Peifer	Christiane	04.02.1950
77 ans	Mme	Wehrung née Braun	Paulette	12.02.1950
77 ans	Mr	Leismann	Bernard	24.02.1950
77 ans	Mme	Bieber	Alice	27.02.1950
76 ans	Mme	Birckenstock née Dier	Marie Madeleine	06.02.1951
76 ans	Mr	Lehnert	Roger	13.02.1951
75 ans	Mr	Vogelgesang	Guy	14.02.1952

MARS 2027				
95 ans	Mme	Ehrhardt née Martzloff	Lydia	28.03.1932
91 ans	Mr	Jung	Martial	14.03.1936
84 ans	Mr	Hoffmann	Jean-Pierre	19.03.1943
84 ans	Mme	Bloesing née Bour	Isabelle	21.03.1943
83 ans	Mr	Nehlig	Gilbert	20.03.1944
79 ans	Mr	Kirsch	Jean-Paul	15.03.1948
78 ans	Mme	Wittmann née Freyermuth	Jacqueline	04.03.1949
76 ans	Mme	Hussong née Klein	Régine	03.03.1951
75 ans	Mme	Lickel née Klein	Clarisse	07.03.1952



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2026

1. **Adoption du procès-verbal de la séance du 16 avril 2026**

Le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 16 avril 2026 est adopté.

2. **Relocalisation des activités du périscolaire**

Suite au sinistre du 01 mai 2026 portant destruction par incendie du périscolaire, le conseil municipal décide de désigner un expert en assurance pour assurer la défense de ses intérêts.
Pour assurer la continuité du fonctionnement du périscolaire, il autorise la signature d'un bail avec le propriétaire de l'ancien lycée professionnel et valide le devis relatif au remplacement de l'ordinateur et d'une imprimante (ZI-Informatique) pour un montant HT de 1.658,33 €.

Afin de sécuriser le site sinistré, l'acquisition de clôtures de chantier (Sté OUTIMAT) est décidée pour un montant HT de 1.259 - €.



3. **Avenant à la convention de télétransmissions des actes à la préfecture**

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat.

4. **Actualisation du tableau des subventions 2026**

La liste des associations bénéficiaires d'une subvention au titre de l'exercice 2026 est actualisée par le conseil municipal.

5. **Constitution de la commission communale des impôts directs (CCID)**

Le conseil municipal arête la liste des membres de la commission communale des impôts directs, dont les commissaires sont ensuite désignés par la direction régionale des finances publiques.

6. **Désignation du membre de la commission de contrôle des listes électorales**

Dans le cadre du renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales, le conseil municipal désigne son délégué titulaire et suppléant.

7. **Rétrocession de la tonne à lisier**

Le conseil municipal valide le projet de récupération de la tonne à lisier, transférée au SDEA dans le cadre du service de l'assainissement, qui sera utilisée pour l'arrosage de la Forêt Sanctuaire. Les frais de remise en état seront pris en charge par la commune.



8. **Mise aux normes des toilettes de l'école primaire**

Le devis de l'Ets Syl'Service, relatif aux travaux d'installation d'un WC supplémentaire dans les toilettes filles de l'école primaire et de rénovation des sanitaires des enseignants de l'école primaire, est adopté pour un montant total HT de 7.740,92€.

9. **Ligne de conduite pour les dépenses « fêtes et cérémonies »**

Le conseil municipal fixe sa ligne de conduite pour les dépenses du compte 6232 « Fêtes et cérémonies », en lisant les différentes manifestations admises.

10. **Présentation du projet de ferme solaire du « Burenetzel - Engenberg »**

Le conseil municipal prend acte de l'organisation d'une permanence d'information portant sur le projet de ferme solaire du « Burenetzel - Engenberg », tenue par la Sté GP Joule, porteur du projet, le 09 juin 2026 en mairie d'Oermingen.

11. **Divers**

- Organisation de l'inauguration du Jardin Stengel fixée au 27 juin 2026 à 10 H,
- Notification systématique d'une lettre d'avertissement aux auteurs de dépôts sauvages,
- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales,
- Adoption d'une motion contre la fermeture des classes par le Conseil communautaire,
- Marquage au sol d'un passage piéton dans la petite rue du Stade à hauteur des sentiers pédestres,



- Installation d'une grue sur le domaine public pendant la durée des travaux de réfection de la toiture de la maison d'habitation sise 2, rue de Sarre-Union,
- Vérification de la bonne réception d'une déclaration de travaux portant sur l'aménagement d'un abri…

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

1. **Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mai 2026**

En l'absence de demande de rectification, le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 12 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

2. **Désignation des délégués des élections sénatoriales**

Le procès-verbal de désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

SÉNATORIALES 2026

3. **Divers**

Gestion de la rentrée scolaire 2026 / 2027
Monsieur le maire donne lecture de la lettre émanant du directeur de l'inspection académique en réponse à la motion adoptée

par le conseil municipal. La direction des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin rappelle que la répartition des moyens d'enseignement repose sur des prévisions d'effectifs établies à l'échelle départementale sur la base des informations objectivées par les directeurs d'écoles et les données de l'INSEE. Le directeur académique considère que la nouvelle configuration avec deux classes, avec un taux d'encadrement de 23,50 élèves par classe, reste favorable au maintien d'un climat scolaire serein pour l'ensemble des élèves accueillis dans l'école. Mais, la situation des écoles sera réexaminée lors des prochaines instances départementales à la lumière des prévisions actualisées des effectifs et de l'équilibre de la répartition des moyens. Ces orientations seront débattues lors de la prochaine réunion de l'amicale des maires, en présence de l'inspectrice des Vosges du Nord. Une pétition circule actuellement sur les réseaux sociaux contre la suppression d'un poste d'enseignant dans nos écoles. Un nouveau point de situation sera fait lors de la prochaine séance du conseil municipal.



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2026

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 05 juin 2026

Le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 05 juin 2026 est adopté.

2. Présentation du Syndicat départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SDEA)

Le conseil municipal prend connaissance de l'organisation et des missions du SDEA, qui exerce notamment les compétences suivantes :

- Service de l'eau potable
- Service de l'assainissement
- Grand cycle de l'eau : L'Eichel

SDEA Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

3. Rapport annuel 2025 du service de l'eau

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2025 du service de l'eau potable.

4. Rapport annuel 2025 du service de l'assainissement

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2025 du service de l'assainissement.

5. Rapport annuel 2025 du Grand Cycle de l'eau – Périmètre de l'Eichel

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2025 du Grand Cycle de l'Eau : l'Eichel.

6. Modifications budgétaires du budget principal 2026

BUDGET PRINCIPAL 2026					
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Article	Désignation	Montant	Article	Désignation	Montant
Cpt 275	Cautionnements	3.000,- €			
Cpt 21318	Autres bâtiments	-3.000,- €			
Total		0,00 €			

7. Désignation du délégué de l'ATIP

Monsieur le maire, Simon SCHMIDT, est désigné délégué de l'ATIP.

8. Attribution de la maitrise d'œuvre du périscolaire

La maitrise d'œuvre de la reconstruction du périscolaire est confiée au cabinet d'architecte Pascal THOMAS de 67290 La-Petite-Pierre. Le taux des honoraires est fixé à 11 % de la valeur estimative des travaux d'un montant prévisionnel de 350.000 - €.

9. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte du recrutement de trois animatrices au périscolaire pour le centre aéré de cet été et de la prolongation du CDD de Mme Justine WATEL à raison de 35 H/semaine du 01 au 31 juillet 2026.

Il décide de verser une gratification hebdomadaire de 75 - € aux stagiaires du périscolaire présentes pendant les vacances scolaires.

10. Aide à la valorisation du patrimoine bâti

Mr et Mme KAPPES Thierry bénéficient d'une aide financière de 800 - € pour la rénovation des façades de leur maison d'habitation sise 5, rue de la Montée.



11. Divers

- Bilan de la journée d'information sur le projet de ferme agrivoltaïque (un visiteur),
- Echanges sur les perspectives de la prochaine rentrée scolaire dans l'attente d'une nouvelle rencontre avec l'inspection académique,
- Tirage au sort des jurys d'assisse,
- Inauguration du Jardin Stengel,
- Composition du jury des maisons fleuries 2026,
- Formalisation d'un règlement de bon voisinage pour lutter contre l'utilisation abusive des engins bruyants le dimanche et les jours fériés…

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 SEPTEMBRE 2026

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2026

Le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 16 juin 2026 est adopté.

2. Indemnisation du sinistre du périscolaire

Vu la signature de la lettre d'acceptation, le conseil municipal prend acte du montant des indemnisations versé par l'assureur Groupama suite au sinistre par incendie du périscolaire. Le conseil municipal décide de ne pas reconstruire à l'identique le site sinistré du périscolaire, modifier l'affectation du rez-de-chaussée du presbytère en logement locatif, confier les travaux de reconstruction au cabinet d'architecte Pascal THOMAS, maintenir l'activité du périscolaire dans les locaux de l'ancien lycée Ste Thérèse avant son installation définitive, après travaux, dans les locaux vacants de l'école maternelle.

3. Avis de la Chambre régionale des comptes

Le conseil municipal prend acte de l'avis rendu en date du 22 juillet 2026 par la Chambre régionale des comptes, qui déclare

irrecevable la saisine du préfet au motif que le budget primitif de la commune n'aurait pas été voté en équilibre réel. Sur le fond, le conseil municipal précise que cette différence budgétaire 2026 provient principalement d'une régularisation des dépenses en capital d'emprunt de l'exercice 2024 pour un montant de 100.401,20 €. Ces dépenses en capital d'emprunt ont été honorées par prélèvement d'office à chaque échéance, mais n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement comptable permettant leur rattachement à l'exercice 2024.

4. Cession d'un terrain à bâtir du lotissement « La Colline du Hohberg 2 »

Initialement vendu au nom de la SCI DLM, le conseil municipal valide le changement de dénomination de l'acquéreur du lot 02 du lotissement « La Colline du Hohberg 2 » aux conditions suivantes :

Acquéreur	Réf. du lot	Réf. parcelle	Superficie	Prix TTC
M. CAMBON Thierry	Lot n° 02	Sect 7 n° 340	5,43 ares	30.136,50 €

5. Adoption d'un avenant au marché de travaux du Jardin Stengel

L'avenant n° 2 au marché initial de travaux signé avec l'entreprise KEIP, attributaire du lot 2 du marché de travaux d'aménagement du Jardin Stengel, est adopté pour un montant de 2.698,40 €, relatif à la fourniture et mise en œuvre de terre végétale, portant le montant total du marché à 60.460,97 € HT.

6. Travaux de modernisation de l'éclairage public

Dans le cadre de son projet d'investissement portant modernisation de l'éclairage public, le conseil municipal décide de :



- Confier la mission de maitrise d'œuvre au bureau d'études ADL Ingénierie avec un taux d'honoraires de 5 % du coût estimatif des travaux,
- Adopter le projet technique pour un montant estimatif de 132.980 € HT,
- Retenir la procédure adaptée pour la consultation des entreprises,
- Solliciter des subventions au titre des Certificats d'Economie d'Energie, du Fonds Vert de l'Etat et du dispositif « Climaction » de la Région.

7. Abandon d'un projet de ZAER

Initialement prévue dans les Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER), vu l'avis défavorable du comité des partenaires du Bas-Rhin et l'arrêt définitif du projet de parc éolien « Sarre-et-Eichel », le conseil municipal confirme l'abandon définitif de cette ZAER Eolien Sarre-et-Eichel.

8. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte de la gestion suivante des effectifs :

- Recrutement d'une animatrice au périscolaire, Mme Lya JACOB, pour la période du 01 septembre 2026 au 31 août 2027, à raison de 19 H. 30 par semaine,



- Prolongation du CDD de Mme Ingrid MABILLE à raison de 20 H/semaine du 01 septembre 2026 au 28 février 2027.

Il décide de verser une gratification hebdomadaire de 75 € aux stagiaires suivants présents pendant la période estivale.

- Lise STENGER, présente du 15/06/26 au 24/07/26 (service technique), soit une indemnité de 450 €,
- Nathan DUFOUR, présent du 08/06/26 au 19/06/26 (service technique), soit une indemnité de 150 €,
- Ema EHRHARDT, présente du 08/06/26 au 05/07/26 (périscolaire), soit une indemnité de 300 €.

9. Plan départemental des itinéraires de randonnée pédestre

Le conseil municipal émet un avis favorable sur le projet de plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées, dont un circuit pédestre passe sur le ban communal en empruntant des chemins d'exploitation forestière et une voirie communale.

10. Financement du fonds de solidarité pour le logement

Sollicité par la Collectivité européenne d'Alsace (CEA), le conseil municipal décide de verser une contribution volontaire d'un montant forfaitaire de 500 € au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL).

11. Taxation des logements vacants

Le conseil municipal décide d'instaurer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation à compter du 01 janvier 2027.



12. Adhésion au réseau « Village Ambassadeur du Don d'Organes »

Afin de soutenir les dons d'organes, la commune adhère au dispositif « Village ambassadeur du don d'organes », s'engage à planter un « Arbre de Vie », organiser des réunions d'information et relayer leurs actions de communication.



13. Convention pour la facturation électronique des ventes de bois

La convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facture par l'ONF pour des recettes issues des ventes de bois est adoptée par le conseil municipal.



14. Refacturation des frais d'inhumation d'un indigent

Suite à l'inhumation d'un ancien détenu considéré comme indigent, la commune sollicite le reversement de cette dépense de 1.688 € à l'Administration pénitentiaire.

15. Participation aux investissements de l'Inter Association

Suite à l'acquisition de six tablettes Sumup, une participation de 800 € est sollicitée à l'Inter Association d'Oermingen.

16. Divers

- Bilan de la rentrée scolaire (49 enfants sur deux classes),
- Passage du jury des villages fleuris,

- Entretien des abords des maisons d'habitation,
- Recensement des maisons fissurées,
- Procédure d'expulsion d'un locataire,
- Retard du chantier de l'eau potable de la rue de Herbitzheim,
- Cartographie de chemins de randonnée sur l'applicatif « Visorando ».
- Convention de mise à disposition des jardins du presbytère à l'association arboricole pour l'implantation d'un verger école,
- Installation d'un abri bus devant le périscolaire,
- Journée du patrimoine du 20/09/26 avec visite guidée du village.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2026

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 01 septembre 2026

Le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 01 septembre 2026 est adopté.

2. Modifications budgétaires 2026

Le conseil municipal valide les modifications budgétaires.

3. Adoption d'un avenant au marché de travaux de la Forêt Sanctuaire

L'avenant n° 1 au marché initial de travaux signé avec l'entreprise « La Couleur des Jardins », attributaire du lot unique du marché de travaux d'aménagement de la Forêt Sanctuaire, est adopté pour un montant de 721,71 €, relatif notamment à la fourniture et mise en œuvre de biochar dans le substrat des fosses de plantation, portant le montant total du marché à 93.721,71 € HT.

4. Travaux d'exploitation forestière 2027

Le programme d'exploitation forestière des parcelles 19 et 29, préconisé par les services de l'ONF, est validé par le conseil municipal pour un montant de travaux estimé à 9.300 € HT, ainsi que le devis des honoraires de l'ONF d'un montant de 2.240 € HT.

5. Validation de l'état d'assiette des coupes en forêt communale

En application de l'aménagement forestier en vigueur, le conseil municipal adopte l'état d'assiette 2028 préconisé par les services de l'ONF.



6. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte de la démission de la secrétaire générale de mairie à compter du 19 octobre 2026, de son remplacement temporaire par un agent itinérant (1 jour par semaine) et de la publication d'un appel à candidature.

7. Octroi de subvention pour les séjours

Sur préconisation de la Collectivité européenne d'Alsace, les séjours nature, organisés par les écoles communales et les collèges, bénéficieront d'une subvention communale équivalente à celle accordée par la CEA, soit un montant de 8- € par enfant et par jour dans la limite de quatre nuitées.

8. Examen de devis

- **Remplacement du portail d'un logement**

Le projet de remplacement du vétuste portail en bois du logement locatif sis 26 rue du Stade par une structure en aluminium ou en fer forgé est ajourné. Une solution alternative est mise à l'étude.

- **Installation d'un abribus**

Suite à la destruction de l'abribus du périscolaire, les arrêts bus de la rue de la Mairie seront transférés vers la mairie, où les élèves pourront s'abriter en cas de mauvais temps.

9. Rapport annuel 2025 du service public d'élimination des déchets

Elaboré par la Communauté de Communes de l'Alsace-Bossue, le rapport annuel 2025 du service public de l'élimination des déchets est acté par le conseil municipal.

10. Adoption du classement du concours 2026 des maisons fleuries

Sur proposition du jury, le classement 2026 des maisons fleuries est adopté. Chaque lauréat se verra remettre un bon d'achat d'une valeur de 50 €.



11. Convention avec l'association arboricole pour l'aménagement d'un verger école

Les conseillers municipaux donnent leur accord de principe pour la création d'un verger



école dans les jardins du presbytère. Une convention de mise à disposition devra être négociée et formalisée avec l'association arboricole.

12. Changement de dénomination d'une place ou d'une voirie communale

Afin de rendre hommage à l'œuvre de l'Abbé Antoine GAPP, né à Oermingen, fondateur de la congrégation des Sœurs de la Providence de St-André à Peltre (57), les jardins du presbytère prennent l'appellation « Jardin de l'Abbé Gapp ».

13. Divers

- Organisation d'une sortie en forêt animée par l'ONF,
- Modalités de vente aux enchères des fonds de coupe de bois de chauffage,
- Equipement et positionnement des arrêts bus sur la RD 919,
- Bilan de la rentrée scolaire (49 enfants sur deux classes) et perspectives 2027…

NOS TRAVAUX ET NOS PROJETS

Jardin Stengel : dates clés, chiffres et entreprises mobilisées



Le projet de transformation de l'ancien cimetière protestant en Jardin Stengel s'est construit sur plusieurs années, avec une succession d'étapes décisives, un investissement maîtrisé et l'intervention d'entreprises locales reconnues.

Les dates clés du projet

- Décembre 2021, première délibération du conseil municipal : décision d'aménager l'ancien cimetière en jardin paysager.
- Décembre 2024, reprise active du dossier.

- Préparation de l'opinion publique,
- Inventaire complet des tombes,
- Cartographie des stèles.
- Fin janvier 2025, validation de la procédure de reprise des sépultures en terrain commun. Date d'effet : 1er juin 2025.
- Printemps 2025, création d'une commission interne chargée d'accompagner le projet et de définir les stèles remarquables à préserver.
- 2025–2026, phase de conception, sélection des entreprises et réalisation des travaux.
- 19 septembre 2026, inauguration officielle du Jardin Stengel.



Un investissement structurant

Le coût total de l'opération s'élève à 124 500 € HT. Grâce à un montage financier solide, la commune a bénéficié d'un taux de subvention proche de 70 %, réparti comme suit :

- Région Grand Est : 28 208 €,
- Collectivité européenne d'Alsace : 58 561 €.

Ces soutiens ont permis de mener à bien un projet ambitieux tout en limitant l'impact financier pour la commune.

Des entreprises locales au cœur du chantier
Deux entreprises ont été retenues pour la réalisation du Jardin Stengel :

- Entreprise DECKER (Diemeringen), spécialisée dans la valorisation et la sécurisation des monuments, elle a pris en charge le traitement et la mise en valeur des stèles conservées.
- Entreprise KEIP (Morhange), responsable de l'aménagement paysager, elle a réalisé les allées, les plantations, les zones de repos et l'ensemble des travaux de structuration du jardin.

Une maîtrise d'œuvre dédiée.

La conception et le suivi du projet ont été confiés à Mme Patricia OLIVIER, architecte paysager. Elle a assuré :

- La cohérence esthétique du jardin,
- Le respect des contraintes environnementales,
- La coordination technique entre les entreprises,
- Et la qualité globale de l'aménagement.



Flânerie artistique à Oermingen – Quand le passé rencontre le présent



Depuis cet été, les rues du centre-village d'Oermingen se sont enrichies d'une nouvelle touche de charme : une série de panneaux photographiques installés par la commune pour offrir aux habitants comme aux visiteurs une flânerie artistique entre passé et présent.

Ces panneaux, disposés à différents endroits du cœur du village, présentent des photographies anciennes et

contemporaines, invitant chacun à redécouvrir Oermingen sous un angle sensible, patrimonial et poétique. Cette promenade visuelle permet de mettre en lumière l'évolution du village, ses lieux emblématiques, ses ambiances d'autrefois et son dynamisme actuel.

Avec cette exposition en plein air, Oermingen affirme une nouvelle fois son attachement à son patrimoine, à sa mémoire collective et à l'expression artistique accessible à tous. Une invitation simple : lever les yeux, prendre le temps et se laisser surprendre par la beauté de notre village.

Travaux d'alimentation en eau potable Rue de Herbitzeim



Pendant quelques mois un des principaux axes de traverse du village a été impacté par d'importants travaux.

Les travaux confiés à l'entreprise Wendling étaient pilotés par le SDEA en collaboration avec la commune. Ils consistaient à renouveler 1050 mètres de canalisations en fonte très anciennes entre la rue des Alliés et le réservoir communal, afin de créer une liaison d'approvisionnement en eau potable pour toute la commune avec la station de forage et de pompage de la route de Kalhausen grâce à un important point de régulation implanté sous la chaussé à l'intersection de la rue du Stade et de la rue de Herbitzeim.

Pour mémoire, la partie basse du village était alimentée par le forage de la cité route de Kalhausen, alors que la partie haute était approvisionnée par de l'eau acheté à Véolia et qui venait de Sarralbe via le château d'eau de la rue de Herbitzeim.



Le projet comprenait également la reprise et le renouvellement des branchements des habitations riveraines. Les branchements chez les particuliers ont été réalisés avec la mise en œuvre de regards de comptage sur la partie privée en limite du domaine public. Chaque branchement particulier a été renouvelé dans sa globalité jusqu'à l'emplacement du compteur existant.

Si ce chantier c'est un peu tiré en longueur, cela vient du fait que différents points techniques et de gros œuvres dus à la nature du terrain ont pris du temps à être résolus.

Ces travaux s'inscrivent dans un projet plus large d'aménagement global sécuritaire de la rue de Herbitzeim comprenant un recalibrage de la chaussée et l'aménagement des trottoirs.

Paul Nüsslein, adjoint au Maire.

LE LIEN EDUCATIF

La bibliothèque municipale



À Oermingen, notre bibliothèque continue de se renouveler pour votre plus grand plaisir. Nous mettons régulièrement à jour nos rayons : échanges de livres, achats de nouveautés, sélections pour petits et grands… Tout est pensé pour que chacun puisse trouver son bonheur.



Et si un ouvrage n'est pas disponible chez nous, pas de panique : nous allons volontiers vérifier sa disponibilité auprès de la BDBR du Bas-Rhin, afin de vous le procurer. Parce que vous satisfaire reste notre priorité.

Nous aimons aussi le rappeler : la bibliothèque est l'un des rares services entièrement gratuits. Alors n'hésitez pas à pousser la porte, emprunter, découvrir, feuilleter… et pourquoi pas rejoindre notre équipe de bénévoles ? Parce que, comme on dit : plus on est de fous, plus on rit

Des nouvelles de notre école



Les cris et les rires résonnent à nouveau dans nos écoles depuis le mardi 1 septembre.

Le bâtiment de l'école maternelle accueille la classe de PS/MS/GS/CP avec 19 élèves encadrés par Dehlinger Nathalie enseignante directrice et Demmerlé Tania ATSEM.

Le bâtiment élémentaire accueille la classe CE1/CE2/CM1/CM2 avec 29 élèves encadrés par Schneider Esther enseignante adjointe et Constans Janelle service civique.

Périscolaire Les Ecureuils



Cet été, les enfants accueillis au centre aéré ont bénéficié d'un programme riche et varié, conçu autour de la découverte, de la nature, du jeu et du partage.

Les différentes semaines ont été l'occasion d'explorer des univers aussi passionnants que les animaux, la forêt, les fleurs ou encore le monde marin. À travers des activités manuelles, des jeux, des ateliers pédagogiques et des sorties en plein air, les enfants ont développé leur curiosité tout en profitant pleinement des vacances.

Plusieurs temps forts sont venus ponctuer l'été : découverte des animaux de la ferme à Harskirchen, balade et goûter en forêt, activités autour de la nature, chasse aux trésors sur les sentiers d'Oermingen, sans oublier les animations proposées dans le cadre d'Anim'ta rue.



Pour terminer cette belle période estivale, une journée au parc Walygator a été proposée aux enfants, avant de reprendre le chemin de l'école.

Grâce à ce programme, petits et grands ont profité d'un été convivial, fait de rires, de découvertes, d'activités de plein air et de beaux souvenirs partagés. Un grand merci aux équipes d'animation qui œuvrent tout au long de l'été pour proposer aux enfants des vacances dynamiques, enrichissantes et placées sous le signe de la bonne humeur !

Micro-crèche Les Petites Cigognes des Chérubins



Une belle aventure commence : notre micro-crèche « Les Petites Cigognes » a ouvert ses portes à Oermingen.

Et voilà une belle nouvelle à partager ! Après plusieurs mois de travaux, de préparation et d'investissement, notre micro-crèche a officiellement ouvert ses portes le 15 octobre.



C'est avec beaucoup de joie et de fierté que nous concrétisons aujourd'hui ce beau projet, qui nous tient particulièrement à cœur.

Cette ouverture marque l'aboutissement de plusieurs mois d'efforts et le début d'une belle aventure humaine, placée sous le signe de la bienveillance, de l'éveil et de l'accompagnement des tout-petits.

Notre équipe, dynamique et motivée, est désormais prête à accueillir les enfants et leurs familles dans un environnement chaleureux, sécurisant et adapté à leurs besoins, où chacun pourra grandir, s'épanouir et découvrir le monde à son rythme.



Notre projet pédagogique de l'année, **«** Les animaux au fil des saisons », permettra notamment aux enfants d'explorer la nature, de découvrir les animaux et d'observer les changements au fil de l'année, à travers des activités ludiques et adaptées à leur âge.

Au-delà de l'accueil des jeunes enfants, cette micro-crèche a pour vocation d'offrir aux familles un lieu de confiance, d'écoute et de partage, où chaque enfant est accueilli avec attention et respect de son individualité.



Nous sommes très heureux de pouvoir ouvrir nos portes et de faire vivre ce projet au quotidien, aux côtés des familles qui nous accordent leur confiance.

Les petites cigognes

Ecole de musique intercommunale

Envie d'apprendre la musique ou de perfectionner votre pratique ?

L'École de musique intercommunale de Herbitzheim, Keskastel et Oermingen accueille enfants, adolescents, adultes et personnes en situation de handicap.

De nombreux instruments y sont enseignés : trompette, clarinette, saxophone, flûte à bec, flûte traversière, baryton, trombone, batterie, piano, synthétiseur et guitare.

Chaque élève bénéficie chaque semaine d'un cours individuel de 30 minutes avec un professeur ainsi que d'une heure de formation musicale en groupe.



Les enfants de Grande Section et de CP peuvent également participer à un atelier d'éveil musical d'une heure par semaine. Au programme : découverte des instruments, chants, danses et petites percussions pour une première approche ludique de la musique.

L'école compte actuellement 34 élèves et constitue un lieu d'apprentissage, d'échange et de partage autour de la passion musicale.

Audition annuelle

Afin de présenter au public le travail accompli tout au long de l'année, les élèves se produiront lors de l'audition annuelle qui aura lieu :

Samedi 17 avril 2027 à partir de 18 h 00
Salle polyvalente d'Oermingen



Entrée libre. Buvette et petite restauration sur place.

Toute la population est cordialement invitée à venir encourager les musiciens !

Chaque année, début septembre, l'École de musique intercommunale organise une matinée « Portes ouvertes », offrant à chacun l'occasion de découvrir les instruments enseignés, de rencontrer les professeurs et de s'informer sur le fonctionnement de l'établissement.

Si la musique vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à cette occasion.

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Herbitzheim – Keskastel – Oermingen

5a rue du stade – 67970 OERMINGEN

☎ 03 88 00 54 11 (répondeur) ou 06 75 43 21

ecmoermingen@gmail.com

LA VIE ASSOCIATIVE

Nordic Nature

Accessible et complète, la marche nordique sollicite l'ensemble du corps et permet de développer l'endurance, la musculature, l'équilibre et la coordination. Elle favorise également la mobilité, aide à entretenir sa condition physique et procure un véritable bien-être grâce à la pratique en pleine nature.



Chaque année, les adhérents ont également la possibilité de participer à un week-end prolongé, permettant de découvrir de nouveaux chemins et de profiter pleinement de la nature dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Alors, pourquoi ne pas chausser vos baskets et venir partager avec nous le plaisir de marcher ? Nordic Nature : marcher, respirer, se dépasser… et surtout partager !

Envie de prendre l'air, de rester en forme et de partager de bons moments ? Rejoignez Nordic Nature !

Mais Nordic Nature, c'est aussi une belle aventure humaine ! Tout au long de l'année, nous partageons des moments de convivialité et organisons notamment une marche nocturne annuelle.

Notre club de marche nordique propose deux sorties hebdomadaires, les mardis et vendredis à 18 h, sur des parcours d'environ 10 km.

Musique Municipale Oermingen



Tout au long de l'année, les musiciens d'Oermingen et de Rohrbach-lès-Bitche ont eu le plaisir d'animer la vie locale et de partager leur passion avec les habitants.

Au mois de mai, les musiciens ont perpétué la tradition en parcourant les rues et quartiers du village à l'occasion du Maitür, avant de participer à la cérémonie commémorative du 8 Mai. Ces moments de partage et de mémoire ont une nouvelle fois permis de renforcer les liens entre les habitants et leurs musiciens.



En septembre, la musique a également accompagné l'inauguration du jardin Stengel. À cette occasion, les musiciens ont interprété avec émotion les hymnes britannique « God Save the King » et français « La Marseillaise ». Une prestation particulièrement appréciée par les élus et le public présent.

La vie de l'association ne se limite pas aux répétitions et aux concerts. Du 23 au 25 mai 2026, les membres ont participé à une belle

escapade à la découverte du Doubs et du Jura. Ce séjour a permis de mêler découvertes culturelles, patrimoine et gastronomie dans une ambiance particulièrement chaleureuse.



Au programme figuraient notamment la Citadelle de Belfort et son célèbre Lion de Bartholdi, le musée de l'Aventure Peugeot à Sochaux, une croisière-déjeuner sur le Doubs jusqu'au spectaculaire Saut du Doubs, ainsi que la visite d'une fromagerie artisanale, du Tuyé du Papy Gaby et du musée de la Montre. Le voyage s'est poursuivi à Arbois avec une dégustation à la Fruitière Vinicole, avant la découverte de la Saline royale d'Arc-et-Senans, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette parenthèse culturelle et gourmande a offert à tous de précieux moments de détente, de bonne humeur et de camaraderie avant la reprise des activités estivales.

Prochains rendez-vous

Les musiciens auront encore le plaisir de se produire lors de plusieurs manifestations de fin d'année :

- 11 novembre 2026 : cérémonies de l'Armistice à Petit-Réderching, Rohrbach-lès-Bitche et Schmittviller.
- 29 novembre 2026 : Marché de Noël de Rohrbach-lès-Bitche.
- 10 décembre 2026 : Jeudis de Noël à Rohrbach-lès-Bitche.

La Musique Municipale accueille avec plaisir toutes les personnes souhaitant rejoindre ses rangs, quel que soit leur âge ou leur niveau. Si l'aventure musicale vous tente, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Comme chaque année, nos membres viendront également à votre rencontre au cours du mois de novembre pour vous proposer notre traditionnel calendrier. Nous vous remercions chaleureusement pour l'accueil que vous leur réserverez ainsi que pour votre fidèle soutien à notre association.

Le comité et l'ensemble des musiciens vous remercient et vous donnent rendez-vous très bientôt au détour d'une cérémonie, d'un concert ou d'une animation du village !

Le comité



Association Sport et Loisirs



La section Gym et Yoga de l'ASL a repris ses activités à la rentrée de septembre.

Cette activité connaît un franc succès avec plus de 50 licenciés venant d'Oermingen et des alentours. Les cours sont animés par Pierre Bovi et gérés par Arielle Nüsslein. Ainsi, tous les mardis après-midi et les jeudis matin, les adeptes de ces deux pratiques sportives et relaxantes se retrouvent à la salle polyvalente.

L'ASL tiendra prochainement son assemblée générale pour renouveler son comité.

Un appel est lancé à toute personne souhaitant soutenir l'ASL ! N'hésitez pas à les rejoindre…

Contact : Mme NUSSLEIN Arielle au 06 67 81 32 31



Les Vétérans



Les après-midis pétanque des vétérans s'achèvent fin octobre.

D'avril à octobre, une vingtaine de boulistes se retrouvaient tous les jeudis après-midi, pour un moment de détente et de convivialité. Après une série de matches, ils s'accordent une pause et une petite collation : saucisse, merguez, casse-croûte, jambon, etc...



A partir du jeudi 5 novembre 2026, de 14 h à 18 h, au sous-sol de la salle polyvalente, seront proposés jeux de carte et jeux de société. Ces rencontres jeux auront lieu tous les jeudis après-midi jusqu'à fin mars.

L'amicale des vétérans propose un repas de Noël au restaurant Chez Stéphanie le 20 décembre 2026 pour midi. Son assemblée générale est prévue le vendredi 15 janvier 2027 à 19 h au Restaurant de la Gare avec collation en fin de réunion. Le président et son comité vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président, Jean-Marie BLAES

QUELQUES FAITS MARQUANTS DE NOTRE COMMUNE

Incendie du périscolaire : mobilisation collective et continuité du service assurée



Dans l'après-midi du 1er mai, un incendie s'est déclaré dans l'abribus accolé au bâtiment du périscolaire d'Oermingen. Les flammes se sont propagées à la structure voisine, provoquant d'importants dégâts matériels et rendant les locaux totalement inutilisables pour l'accueil des enfants.

Les sapeurs-pompiers de Sarre-Union, Drulingen et Haguenau sont intervenus pour maîtriser le sinistre. Grâce à leur professionnalisme et à la coordination des équipes, l'incendie a pu être contenu avant qu'il ne touche d'autres bâtiments. Leur action a notamment permis de préserver le presbytère, situé immédiatement contre le périscolaire, évitant ainsi une aggravation majeure de la situation.

La municipalité tient également à remercier les personnes présentes sur place qui, avant l'arrivée des secours, ont tenté de contenir le feu et ont immédiatement alerté les pompiers. Leur réactivité a contribué à limiter la propagation des flammes.

Après l'intervention des secours, les agents communaux, accompagnés de M. Ribau, ont procédé à la sécurisation du site, garantissant la protection des abords et la mise en sécurité des zones endommagées. Leur engagement a permis de stabiliser rapidement la situation et de préparer les étapes suivantes.



Dans le même temps, l'équipe municipale s'est mobilisée pour organiser la continuité du service périscolaire, indispensable pour les familles. Une solution de repli a été mise en place dans l'ancien lycée Sainte-Thérèse, dont les locaux permettent d'assurer l'accueil des enfants dans des conditions adaptées et sécurisées.

Grâce à l'engagement des agents communaux et au soutien précieux de plusieurs habitants bienveillants, les espaces ont été préparés et le matériel transféré sans délai, permettant une installation rapide et sereine de la structure de repli du périscolaire.

Un diagnostic complet des dégâts est en cours afin d'évaluer les travaux à entreprendre pour remettre en état le périscolaire. La commune travaille en lien étroit avec les services compétents pour planifier la réhabilitation, sécuriser durablement le site sinistré et organiser les prochaines étapes.

La municipalité remercie l'ensemble des intervenants, des agents et des habitants mobilisés.

Ehrhardt Manuel, adjoint au Maire.

Soirée Asperges du FC Oermingen – Une édition mémorable

Le 2 mai, le Football Club d'Oermingen a organisé sa traditionnelle soirée asperges, un rendez-vous devenu incontournable pour les habitants du village et des environs. La salle était comble, témoignant du succès grandissant de cet événement convivial.



Les convives ont pu déguster des mets locaux provenant de la Ferme du Strohhof, particulièrement appréciés pour leur fraîcheur et leur qualité. L'ambiance chaleureuse a été portée par le groupe FA SI LA DANSER, qui a assuré une animation festive tout au long de la soirée, invitant les participants à partager un moment de détente et de bonne humeur.

Entre produits du terroir, musique et convivialité, cette édition restera un très beau succès pour le club et pour l'ensemble des participants.

Maïtür 2026 – La Musique Municipale fait vibrer Oermingen

Le dimanche 3 mai 2026, Oermingen a renoué avec l'une de ses traditions les plus appréciées: le Maïtür, assuré avec enthousiasme par la Musique Municipale d'Oermingen et leurs homologues de Rohrbach Les Bitche. Dès les premières heures de la matinée, les musiciens ont parcouru les rues du village, s'arrêtant à différents points pour interpréter un ou plusieurs morceaux, offrant ainsi aux habitants de véritables instants musicaux à ciel ouvert.



À chaque arrêt, les notes résonnaient entre les maisons, attirant les habitants aux fenêtres, aux portes ou dans les jardins. Ces moments de pause musicale ont permis de créer des échanges chaleureux, de partager des sourires et de rappeler combien cette tradition contribue à la vie et à l'identité du village.

Le Maïtür n'est pas seulement une tournée musicale : c'est un rituel communal, un rendez-vous qui traverse les générations et qui témoigne du dynamisme de la Musique Municipale. Grâce à leur engagement, leur bonne humeur et leur passion, les musiciens ont une nouvelle fois offert une matinée pleine de convivialité et de fierté locale.

Commémoration du 8 Mai à Oermingen – Un hommage partagé et intergénérationnel



Le 8 mai, la commune d'Oermingen s'est rassemblée autour du monument aux morts pour commémorer la Victoire de 1945 et honorer la mémoire de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la liberté. La cérémonie, empreinte de respect et de recueillement, a réuni élus, habitants, associations patriotiques et représentants des forces de sécurité.

La Musique Municipale d'Oermingen, accompagnée pour l'occasion par leurs homologues de

Rohrbach-lès-Bitche, a offert un accompagnement musical solennel et émouvant. Les sapeurs-pompiers d'Oermingen et d'Herbitzheim étaient également présents, affirmant leur engagement et leur attachement aux valeurs de courage et de solidarité.

Le Souvenir Français a honoré la mémoire des combattants, tandis que plusieurs habitants engagés sous les couleurs en gendarmerie ou dans l'armée ont tenu à participer à cet hommage, rappelant que l'esprit de service et de devoir demeure bien vivant dans notre commune.

Un moment particulièrement fort de la cérémonie a été porté par les enfants de CM1 et CM2 : Enelya, Malika, Amélia, Arthur, Alan et Élise ont lu des poèmes, apportant une émotion sincère et rappelant que le devoir de mémoire se transmet avant tout aux jeunes générations.

Les jeunes porte-drapeaux, Arthur et Lucie, ont également contribué à cette dimension intergénérationnelle essentielle, symbolisant la continuité du souvenir et de l'engagement citoyen.



Après le dépôt de gerbe, la lecture des textes commémoratifs et la minute de silence, la cérémonie s'est conclue par un moment de convivialité, permettant aux participants d'échanger et de partager ce temps fort de la vie communale.

Cette commémoration du 8 Mai demeure un rendez-vous essentiel pour Oermingen, rappelant que la paix et la liberté sont des héritages précieux que nous avons le devoir de préserver et de transmettre.

Ehahrdt Manuel, adjoint au Maire.

Soirée Pizza-Flamm : un week-end festif attendu par tous

Les 30, 31 mai et le 29 août, l'amicale des sapeurs-pompiers de Oermingen-Herbitzheim a une nouvelle fois rassemblé un grand nombre de participants pour sa traditionnelle soirée Pizza-Flamm. Cet événement convivial et gourmand est devenu un rendez-vous incontournable pour les habitants de la commune et des environs.

Comme à chaque édition, les soirées ont été marquées par une ambiance chaleureuse et festive. Les convives ont pu apprécier un excellent repas, mêlant pizzas savoureuses et tartes flambées croustillantes, préparées avec soin par les bénévoles de l'amicale.



Ce week-end est très attendu par la population, qui y voit non seulement une occasion de se retrouver et de partager un bon moment, mais aussi un soutien aux sapeurs-pompiers locaux, dont l'engagement quotidien est précieux pour la communauté.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé et contribué à faire de cette nouvelle édition un succès. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle soirée placée sous le signe de la convivialité et du plaisir partagé !

Fête de l’école 2026 – Une soirée joyeuse et pleine d’énergie à Oermingen

Le vendredi 5 juin 2026, la cour de l’école d’Oermingen s’est animée pour la traditionnelle fête de l’école, un rendez-vous attendu par les enfants, les familles et l’équipe enseignante. Sous un ciel clément et une ambiance chaleureuse, les élèves ont présenté leurs spectacles, préparés avec enthousiasme tout au long du printemps.

Chants, danses, petites saynètes : chaque classe a apporté sa touche, offrant un moment de partage où se mêlaient rires, fierté et émotion. Les parents, nombreux, ont applaudi les enfants avec un plaisir évident, créant une atmosphère conviviale et familiale.



Autour des animations, la fête proposait également une buvette et une petite restauration, permettant à chacun de prolonger la soirée dans la bonne humeur. Les stands tenus par les parents d’élèves ont contribué à la réussite de l’événement, tout comme l’implication de l’équipe éducative, toujours mobilisée pour offrir un moment festif et fédérateur.

La municipalité remercie chaleureusement les enseignants, les parents bénévoles, ainsi que tous les enfants pour leur participation et leur énergie. Cette fête de l’école 2026 restera un beau moment de vie locale, où la joie des enfants a une nouvelle fois rassemblé le village.

Expo voitures 2026 – Une journée conviviale et passionnée à Oermingen



Le dimanche 7 juin 2026, le parking de la Gare s’est transformé en véritable terrain de jeu pour les passionnés de belles mécaniques.

L’expo de voitures, organisée avec énergie et bonne humeur par l’association Laetitia la Joie de Vivre, a rassemblé de nombreux visiteurs venus admirer une sélection variée de voitures de collection, sportives et modèles d’exception.

Dès l’ouverture, les amateurs comme les curieux ont défilé entre les véhicules soigneusement exposés. Chromes étincelants, carrosseries impeccables, moteurs mythiques : chaque voiture racontait une histoire, un style, une époque.

Les propriétaires, toujours disponibles, ont partagé anecdotes, explications techniques et souvenirs, créant une ambiance chaleureuse et accessible à tous.

La journée a été rythmée par une buvette et une petite restauration, permettant aux visiteurs de profiter d’un moment convivial en famille ou entre amis. L’événement a également été l’occasion de renforcer les liens entre habitants, passionnés et bénévoles, dans une atmosphère simple, festive et bienveillante.



Rencontre avec les étudiants en architecture – Réenchanter la ruralité à l'horizon 2045



Le vendredi 12 juin 2026, la commune d'Oermingen a accueilli les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg pour une restitution de leur travail mené ces derniers mois autour d'un projet prospectif : réenchanter la ruralité à l'horizon 2045.

Après plusieurs visites sur le terrain et des échanges avec les habitants, les étudiants ont présenté une vision ambitieuse et bienveillante de ce que pourrait devenir notre village dans les prochaines décennies. Leur réflexion met en avant un Oermingen accueillant, ouvert, intergénérationnel et tourné vers l'extérieur, tout en préservant son identité et son cadre de vie.

Au cœur de leur proposition, un axe structurant : la valorisation de la ligne ferroviaire Strasbourg – Sarrebruck, dont Oermingen constitue un point central naturel. Cette orientation ouvre des perspectives nouvelles en matière de mobilité, de dynamisme territorial et de liens renforcés avec la métropole strasbourgeoise, nos voisins sarrois et l'ensemble du bassin transfrontalier.

Les échanges ont été riches et constructifs, portés par l'enthousiasme des étudiants et l'intérêt des habitants présents. Cette rencontre a apporté une véritable bouffée d'optimisme, nourrissant une réflexion collective sur l'avenir du village.



La municipalité remercie chaleureusement les étudiants, leurs enseignants et toutes les personnes ayant participé à cette journée. Le regard neuf de ces jeunes talents contribue à dessiner l'avenir d'Oermingen, avec un esprit d'ouverture, de solidarité et de modernité

Foot pour tous 19 juillet



L'animation Foot pour Tous, organisée par le FC Oermingen, devait initialement se tenir le dimanche 28 juin 2026. En raison de la vigilance rouge canicule, la journée a été déplacée et s'est finalement déroulée le dimanche 19 juillet 2026.

Malgré ce report, l'événement a conservé toute son énergie et son esprit convivial. Pour cette édition décalée, 18 équipes ont participé, contre 24 inscrites lors de la date initiale. Les joueurs, bénévoles et spectateurs ont fait preuve d'un excellent état d'esprit tout au long de la journée, permettant de vivre un moment sportif et chaleureux, fidèle aux valeurs du club.



L'animation Foot pour Tous reprendra sa date habituelle l'année prochaine, le dernier dimanche de juin.

Anim’ ta Rue 2026 – Une après-midi réussie malgré



Bien que la météo annoncée fût défavorable, il n’en a rien été. Par prudence, les organisateurs ont toutefois préféré se replier vers la salle polyvalente, afin de garantir le bon déroulement de l’édition 2026 d’Anim’ ta Rue, qui s’est tenue le vendredi 17 juillet.

Ce choix n’a en rien altéré la magie de l’événement. Les enfants ont profité d’un large éventail d’activités : vélos insolites, échasses, atelier de confection de badges, animations musicales, et bien d’autres découvertes encore. La salle s’est transformée en un véritable espace de jeu, de créativité et de rires, offrant aux plus jeunes une parenthèse joyeuse et dynamique.

La municipalité a offert un goûter à l’ensemble des participants, très apprécié par les enfants. Leurs sourires radieux ont témoigné du succès de cette après-midi, qui restera sans doute un beau souvenir pour eux… et pour leurs parents.

La commune remercie chaleureusement les organisateurs, animateurs et bénévoles pour leur capacité d’adaptation et leur engagement. Grâce à leur mobilisation, Anim’ ta Rue 2026 a pu se tenir dans les meilleures conditions et conserver toute sa convivialité.



Nuit des étoiles 25 juillet

La première Nuit des Étoiles organisée à Oermingen par le FC Oermingen a rencontré un très beau succès. Plus de 300 personnes ont participé à cette soirée conviviale dédiée à la découverte du ciel nocturne.





Initialement prévue le 17 juillet, l’événement a été reporté au samedi 25 juillet en raison des conditions météorologiques incertaines. Ce changement de date a finalement permis de profiter d’un ciel dégagé, idéal pour l’observation.

Entre animations, échanges avec les passionnés d’astronomie et ambiance chaleureuse, cette première édition a conquis les habitants. Fort de cette réussite, le FC Oermingen a d’ores et déjà annoncé que la Nuit des Étoiles sera reconduite en 2027.

Marché aux Puces – Une belle affluence pour l'édition 2026



Le marché aux puces d'Oermingen s'est déroulé le dimanche 13 septembre 2026, sous l'organisation de l'association Dans les yeux de Colette. De nombreux exposants ont pris place dans les rues du village, attirant un large public tout au long de la journée. Les visiteurs ont profité d'un parcours varié mêlant objets anciens, bonnes affaires et rencontres chaleureuses, faisant de cette édition un moment apprécié par tous.



Les bénévoles mobilisés ont assuré le bon déroulement de la manifestation, permettant aux exposants comme aux chineurs de passer une journée agréable. Le marché aux puces confirme une nouvelle fois son importance dans la vie locale et son rôle de rendez-vous incontournable pour les habitants comme pour les visiteurs de passage.

Inauguration du Jardin Stengel : mémoire, recueillement et transmission



Le samedi 19 septembre restera une date marquante pour la Commune d'Oermingen. En présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, dont Son Excellence Sandy Moss, Représentant permanent du Royaume-Uni auprès du Conseil de l'Europe, le Jardin Stengel a été officiellement inauguré après plusieurs mois de réaménagement.

Pensé par les élus comme un lieu de recueillement, mais aussi comme un espace de verdure ouvert à tous, ce jardin rénové porte désormais une dimension mémorielle forte, au cœur du village

Un hommage émouvant au soldat Bennet

L'hommage rendu au soldat britannique Bennet, décédé à Oermingen durant la Seconde Guerre mondiale. La présence de Son Excellence Sandy Moss a donné à cet instant une portée internationale et profondément symbolique, rappelant que les destins individuels traversent l'histoire collective.
Autour de la tombe du soldat Bennett, les enfants du village, les élus, les représentants du Souvenir Français et les délégations invitées ont observé un temps de silence chargé d'émotion.

Le Souvenir Français : transmettre pour ne jamais oublier

Dans la continuité de cet hommage, le Souvenir Français a procédé à la mise en place de cocardes sur les stèles des Morts pour la France. Un geste simple, mais essentiel : rappeler que la mémoire n'est pas un héritage figé, mais une responsabilité vivante.



« Ne jamais oublier » : cette phrase, souvent répétée, a trouvé ici tout son sens. Car si la Seconde Guerre mondiale semble lointaine pour les jeunes générations, elle reste, dans les faits, un passé proche, inscrit dans les familles, les paysages et les récits du village.

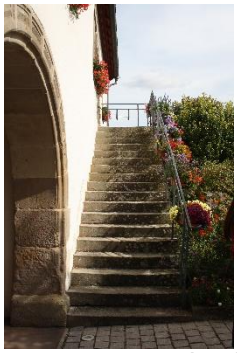
Un jardin pour les générations futures

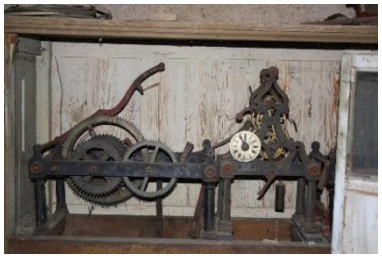
La cérémonie a été marquée par la présence de nombreux enfants, signe que ce lieu n'est pas seulement un espace de mémoire, mais aussi un espace de vie. Le Jardin Stengel devient ainsi un endroit où l'on se recueille, où l'on se promène, où l'on respire, un lieu où l'histoire et la nature se rencontrent.
Les élus ont rappelé leur volonté de faire de ce jardin un espace de verdure accueillant, ouvert aux habitants, aux familles, aux écoles, et à toutes celles et ceux qui souhaitent comprendre, se souvenir ou simplement profiter d'un cadre apaisant.



Entre les délégations présentes, les hommages, les musiques, les enfants et les habitants venus nombreux, cette inauguration a été un temps fort de la vie communale. Un moment où Oermingen a montré son attachement à son histoire, à ses valeurs et à la transmission entre générations.
Le Jardin Stengel est désormais un lieu qui raconte, un lieu qui rassemble, un lieu qui apaise. Un lieu qui nous rappelle que la mémoire n'est jamais loin et qu'elle mérite d'être protégée.
Ehrhardt Manuel, adjoint au Maire.

Journée du Patrimoine – 20 septembre 2026





Une découverte du patrimoine local qui a séduit les participants

Le 20 septembre 2026, Oermingen a célébré la Journée du Patrimoine avec une visite guidée qui a rassemblé une quarantaine de participants, venus découvrir ou redécouvrir les lieux emblématiques de notre commune.

Sous la conduite de Paul Nüsslein, passionné d'histoire locale, le groupe a parcouru trois sites majeurs : la Mairie, l'église Saint-Rémi et le Temple Stengel. À chaque étape, Paul a su transmettre avec enthousiasme les particularités architecturales, les anecdotes historiques et les éléments marquants qui font la singularité de ces bâtiments. Cette exploration a permis de mettre en lumière la richesse patrimoniale d'Oermingen et l'importance de préserver ces témoins de notre histoire commune.



L'après-midi s'est conclue dans le Jardin Stengel, où les participants ont partagé un moment convivial dans un cadre verdoyant propice aux échanges. Ce temps de rencontre a été apprécié de tous et a parfaitement clôturé cette édition 2026.

Octobre Rose 15 octobre

Le jeudi 15 octobre, les locaux de la bibliothèque municipale ont été prêtés à une commerçante locale pour l'organisation de la Journée Octobre Rose, dédiée à la sensibilisation au cancer du sein.



Pour cette occasion, la bibliothèque s'est transformée en un espace de bien-être, de découverte et de solidarité, permettant aux habitantes et habitants de profiter d'ateliers et de moments d'échanges dans une ambiance douce et conviviale. Une urne solidaire était également mise à disposition afin de soutenir l'association Symphonie, engagée auprès des personnes touchées par la maladie.

La commune remercie chaleureusement la commerçante organisatrice, les intervenantes ainsi que toutes les personnes venues participer à cette journée. Grâce à vous, Octobre Rose reste un rendez-vous important pour la prévention et le soutien.

Expo Photo



Le Photo Club d'Oermingen a exposé.

Fidèle à la tradition, les membres du Club ont présenté leurs réalisations photographiques à l'occasion de la Kirb.

Après deux journées d'exposition le dimanche 18 et lundi 19 octobre, nous avons accueilli quelques 600 visiteurs

Pour l'occasion, le Club avait deux invités :
- Sébastien GROSS photographe amateur
- Raymond JONAS et sa magnifique collection d'anciens appareils photographiques

De l'avis unanime de nos visiteurs notre exposition était riche et variée. L'évasion et le dépaysement ont permis à chacune et chacun de voyager au gré des cimaises.

Merci à toutes et à tous de la part de l'ensemble des photographes amateurs du P.C.O.

Oermingen, la photo PASSION tout simplement

Rendez-vous est donné pour 2027

Le Club se réunit chaque 1er et 3ème vendredi du mois au sous-sol de la salle polyvalente, les séances sont précédées d'un « quart d'heure technique » qui permet d'aborder un ou plusieurs sujets pratiques pour lesquels les membres éprouvent un besoin d'info ; de technique, ou de manipulation. Le Club est là pour répondre à ces attentes.
Si vous pratiquez la photographie en tant qu'amateur et que vous souhaitez partager votre expérience, découvrir de nouveaux horizons, apprendre et évoluer, n'hésitez pas à rejoindre une équipe dynamique et conviviale

Contact : Claude BORTOLUZZI 0611892310 claude.bortoluzzi@orange.fr

Kirb 2026 – Un week-end festif malgré la météo



Les 17 et 18 octobre, la traditionnelle Kirb s'est tenue sur la Place du Maréchal Leclerc, apportant une nouvelle fois son lot de convivialité et de bonne humeur au cœur du village.

Malgré un temps maussade, les habitantes et habitants n'ont pas hésité à braver la pluie et le vent pour profiter des manèges et animations. Beaucoup sont venus accompagner leurs enfants et petits-enfants, heureux de partager ce rendez-vous incontournable de l'automne.

La Kirb reste un moment fort de la vie locale, où générations se retrouvent pour célébrer ensemble une tradition chère à notre commune.

Don du Sang à Oermingen : solidarité, engagement et convivialité



Cette année encore, Oermingen a démontré toute l'importance de la solidarité à travers les différentes collectes de sang organisées sur notre commune. Les rendez-vous du 6 avril, du 11 juin et du 20 août 2026 ont rassemblé de nombreux donneurs, fidèles ou nouveaux, qui ont répondu présents pour soutenir une cause essentielle : sauver des vies.

Au-delà du geste précieux des donneurs, il convient de mettre en lumière le rôle indispensable de nos bénévoles. À chaque collecte, ils donnent de leur temps et de leur énergie pour préparer un repas, accueillir les participants et créer une atmosphère chaleureuse. Leur présence assure un moment convivial après le don, permettant à chacun de se restaurer, d'échanger et de repartir avec le sentiment d'avoir accompli un acte utile et humain. Grâce à eux, chaque collecte devient plus qu'un simple rendez-vous médical : c'est un véritable moment de partage et de solidarité.

La municipalité remercie sincèrement les donneurs pour leur engagement, ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement et leur bonne humeur. Leur contribution fait de ces journées un succès renouvelé, année après année.

Votre don compte, et il peut sauver des vies.

Fleurissement 2026 : une fierté collective pour Oermingen



Cette année, Oermingen a été une nouvelle fois mise à l'honneur pour la qualité de son fleurissement, récompense qui vient saluer un travail patient, régulier et profondément collectif. Nos deux agents communaux, Emmanuel Geyer et Justine Watel, ont été distingués pour leur engagement quotidien, leur créativité et leur savoir-faire. Leur travail minutieux donne à notre village une identité florale reconnue bien au-delà de nos frontières.



Mais cette réussite n'est pas seulement celle de deux personnes : elle est le fruit d'un engagement partagé. Les journées citoyennes de plantation ont mobilisé de nombreux habitants, venus prêter main-forte pour embellir les espaces publics. Leur participation témoigne d'un attachement fort au cadre de vie et d'une volonté commune de faire rayonner Oermingen.

Les enfants du périscolaire, accompagnés de leurs animateurs, ont eux aussi contribué à la mise en place de massifs fleuris. Leur enthousiasme et leur curiosité ont apporté une belle énergie à cette démarche collective.



Les autres agents techniques ont également joué un rôle essentiel : en préparant les terrains en amont, entretien des massifs, gestion des espaces verts… Leur travail quotidien garantit la pérennité du fleurissement et la qualité du paysage communal tout au long de l'année.

Cette récompense vient rappeler que l'ensemble de la population peut être fière : Oermingen reste la seule commune d'Alsace Bossue à détenir les 3 fleurs du label national. Un statut remarquable, obtenu grâce à des années d'efforts, de choix cohérents et d'investissements continus.

L'achèvement des travaux du Jardin Stengel s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Ce nouvel espace, à la fois mémoriel et paysager, prolonge la vision portée par la municipalité depuis plusieurs années : offrir un cadre de vie harmonieux, respectueux de l'environnement et valorisant pour les habitants comme pour les visiteurs.

La municipalité adresse ses félicitations à Emmanuel et Justine, et ses remerciements sincères à tous les bénévoles, aux enfants du périscolaire et à l'ensemble des agents techniques. Grâce à eux, Oermingen continue de fleurir… et de rayonner.

Ehrhardt Manuel, adjoint au Maire.

Visite des Sœurs de la Providence : sur les traces de l'Abbé Gapp



Récemment, nous avons eu le plaisir d'accueillir et cela à plusieurs reprises dans notre commune des religieuses et des membres de la congrégation des sœurs de la providence de Saint André de Peltre prés de Metz, maison religieuse fondé par l'Abbé Antoine Gapp au XIXe siècle qui était un enfant du village d'Oermingen.

Les sœurs originaires des différentes maisons fondées par la congrégation, notamment au Togo et au Vietnam, ont visité notre village en compagnie de Paul Nüsslein sur les traces de l'Abbé Gapp avec une halte devant différentes maisons attachées à l'histoire aventureuse et turbulente de ce prêtre réfractaire et une halte importante devant la maison natale du fondateur de leur congrégation située rue des Alliés.

Dans les projets futurs de la commune, les élus auront à se pencher sur un projet de mise en valeur du jardin du presbytère catholique et le nommer jardin Abbé Gapp afin de rendre hommage à cet Oermingeois au destin hors du commun.

Paul Nüsslein, adjoint au Maire.

MERCI

Demi-journées citoyennes : un grand merci à toutes celles et ceux qui ont répondu présents

Ces derniers mois, notre commune d'Oermingen a pu compter sur l'engagement précieux de nombreux bénévoles. Sans multiplier les demi-journées citoyennes, nous avons tout de même vécu de beaux moments de solidarité, où chacun est venu prêter main-forte pour soutenir la commune, embellir notre cadre de vie et accompagner les équipes municipales.
À chaque appel, vous avez été là : disponibles, souriants, motivés, et toujours avec ce petit rituel qui fait du bien — un café, un croissant, un échange, avant de se mettre au travail dans la bonne humeur.

Solidarité après le sinistre du périscolaire

Lors de l'incendie qui a touché le périscolaire, votre mobilisation a été immédiate. Vous avez aidé à sécuriser les lieux, à ranger, à nettoyer. Votre présence a été un véritable message de solidarité, qui a profondément marqué la municipalité.

Préparation du nouveau lieu d'accueil du périscolaire



Quand il a fallu préparer le nouveau site d'accueil pour les enfants, vous étiez encore là. Montage, nettoyage, organisation, petites mains et grands bras : grâce à vous, les enfants ont pu retrouver un espace accueillant, propre et chaleureux, dans des délais record.



Travaux de peinture : garde-corps, pont de l'Eichel

Les pinceaux ont chauffé, et pas seulement sous le soleil. Vous avez redonné un coup d'éclat aux garde-corps de la mairie, au pont de l'Eichel, et à plusieurs éléments du village qui avaient besoin d'un rafraîchissement. Des travaux parfois techniques, parfois physiques, mais toujours réalisés dans la bonne humeur.

Plantation des fleurs : embellir ensemble notre commune

Et puis il y a eu les fleurs. Ces moments où chacun, enfants comme adultes, a mis les mains dans la terre pour planter, arroser, aménager et donner vie aux massifs du village. Grâce à vous, Oermingen s'est paré de couleurs, de fraîcheur et de beauté.

À toutes celles et ceux qui ont donné une heure, une matinée, une journée. À ceux qui sont venus en famille. À ceux qui ont apporté leur savoir-faire, leur énergie, leur sourire. À ceux qui ont simplement dit : « Je suis là, je peux aider. »



Vous avez montré que la force d'un village, c'est sa cohésion, son entraide, et cette envie de faire ensemble.
La municipalité vous adresse un merci sincère et chaleureux.
Grâce à vous, Oermingen avance, se reconstruit, s'embellit et continue de grandir
Ehrhardt Manuel, adjoint au Maire.

BON A SAVOIR

Classement du concours des maisons fleuries 2026

Comme chaque année, le jury des maisons fleuries, organisé dans le cadre de notre partenariat avec Keskastel, a découvert et apprécié les maisons et leurs aménagements floraux.
Au fil des rues, les membres du jury ont pu admirer les fleurs, les compositions végétales et les petits espaces verdoyants qui contribuent à embellir notre commune. Le jury tient compte des efforts de chacun pour fleurir et agrémenter son habitation.
Au-delà du classement, cette initiative est avant tout l'occasion de mettre à l'honneur le travail, la créativité et la passion des habitants qui participent à rendre notre village plus accueillant et agréable à vivre.
Il permet de partager un moment convivial autour d'un objectif commun : embellir notre cadre de vie et faire vivre l'esprit de coopération entre nos villages.
Un grand merci à tous les habitants qui, par leurs fleurs, leurs plantations et leur investissement, apportent couleur et charme à notre commune, ainsi qu'aux membres du jury pour leur participation**.**

Wittmann Katia, adjoint au Maire**.**

12 Maisons avec jardin

BIEBER Marie-Andrée
DEHLINGER Gaston
DEMMERLE Pascal
EBERHARDT Albert
HITTINGER Roland
HOFFMANN Jean-Pierre
KANY Joseph
KAPPES Nadine
LEHNERT Gilbert
LERBSCHER Béatrice
OSTERROTH Wilma
SANCHEZ Alphonse

10 Maisons sans jardin

Brasserie la Bossue
GEYER Gilbert
HUSSONG Régine
ICHOUZA Guy
KIRSCH Jean-Paul
NEBREDA Christophe
SCHMITT Hubert
STOLL Didier
WALTERSPIELER André
WITTMANN René





Compétences Eau & Assainissement : rappel important

Depuis plusieurs années, la commune d'Oermingen ne dispose plus des compétences liées à l'eau potable et à l'assainissement. Ces missions sont désormais entièrement gérées par le SDEA (Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle).

Situations pouvant survenir

Plusieurs événements peuvent entraîner des perturbations sur le réseau :



- Coupures d'eau temporaires pour travaux ou réparations
- Baisses de pression
- Fuites ou ruptures de canalisation
- Problèmes de qualité de l'eau
- Interventions d'urgence sur le réseau

Dans tous ces cas, la commune n'est pas compétente pour intervenir directement. Les habitants doivent contacter le SDEA, seul organisme habilité à agir.

Contact SDEA – Eau & Assainissement

SDEA – Service clientèle Tél. : 03 88 19 29 00 (Numéro à utiliser pour tout problème lié à l'eau, une fuite, une coupure ou une anomalie constatée).

Ehrhardt Manuel, adjoint au Maire.

Ordures ménagères : compétence intercommunale

Le ramassage des ordures ménagères, des recyclables et la gestion des bacs ne relèvent pas de la commune. Ces services sont assurés par la Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union.

📞 Contact COMCOM – Déchets ménagers

Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union

Tél. : 03 88 00 22 12



Pourquoi ce rappel ?

Il est important que chaque habitant sache à qui s'adresser directement en cas de problème. Cela permet :

- D'obtenir une réponse plus rapide,
- D'éviter les intermédiaires,
- De garantir une prise en charge efficace par les services compétents.

La commune reste bien entendu disponible pour vous orienter, mais ne peut pas intervenir sur ces domaines transférés depuis plusieurs années.

Ehrhardt Manuel, adjoint au Maire.

Déjections canines

Petit rappel de civisme. Avoir un chien, c'est être responsable !





Ces déjections canines qui agacent tout le monde ! Les espaces publics, les trottoirs et les entrées privées de la commune sont régulièrement salis par des déjections canines. Cette pollution favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie. Il est donc rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils en sont responsables et doivent, selon la réglementation, en assumer la propreté.



De ce fait, la commune à fortement investi dans des points de collectes qui ont été implantés sur différents parcours dans le village notamment sur le sentier des jardins très fréquentés par de nombreux piétons et malgré cela nous sommes régulièrement alertés par des usagers sur l'incivisme de certains propriétaires.

A noter que l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement classent les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures, les liquides et les liquides insalubres.

Par conséquent, le fait d'abandonner les crottes de son chien sur la voie publique expose à une contravention de 2e classe.
Paul Nûsslein, adjoint au Maire

De la destruction des haies et de la biodiversité



Régulièrement, nous avons à travers les différentes pages de nos bulletins communaux essayé de sensibiliser nos administrés sur la destruction récurrente des zones bocagères et des haies implantés sur l'ensemble du ban communal surtout celles qui ont été mises en réserves pour la biodiversité dans le cadre de la mise en place du PLU.

Mais nous constatons régulièrement que malgré cela les destructions continuent, et si nous pouvons comprendre les contraintes auxquelles sont soumis les exploitants agricoles il est dommage que certaines actions soient entreprises sans concertation avec la commune et l'AF à qui appartiennent certaines de ces haies et conduisent à des saccages inconsidérés.

Petit rappel de la réglementions concernant les zones bocagères et les haies.

La PAC (Politique Agricole Commune) :

La PAC définit la haie comme une unité linéaire de végétation ligneuse, implantée à plat, sur talus ou sur creux, avec la présence d'arbustes, d'arbres et/ou d'autres ligneux (ronce, genêt, ajonc…).

Depuis 2015, les haies bocagères des exploitations agricoles sont protégées par le volet des « bonnes conditions agricoles et environnementales ».

Trois exigences concernant les haies sont retenues au titre de la BCAE et conditionnent les aides :

Leur maintien : Il est interdit de détruire un linéaire de haie et bosquet. Ils peuvent être soumis au régime d'autorisation pour déplacement, à titre exceptionnel et dans des cas spécifiques. Dans tous les cas il faudra :



1. Demander obligatoirement une prescription de déplacement de haie pour un meilleur emplacement environnemental à un organisme agréé à la charge de l'exploitant.
2. Envoi obligatoire de la déclaration préalable à la DDTM accompagnée de la prescription AVANT TRAVAUX
3. Réalisation des travaux de compensation PUIS d'arasement

Le respect du calendrier d'intervention : interdiction d'entretien pendant la période de nidification et de reproduction des oiseaux entre le 16 mars et le 15 août.

Paul Nûsslein, adjoint au Maire.

Bouches à incendie et vol d'eau prélèvements illégaux d'eau potable



La canicule qui a sévi au printemps et durant l'été a fortement impacté notre ban communal et notre village. Les nombreux usagers du point d'eau situé chemin des Sources, mis à disposition par la collectivité, ont notamment été concernés.

Face au manque d'eau, ce point d'eau a dû être fermé au mois de juillet pour des raisons de sécurité

.

Nous sommes conscients que cette fermeture a entraîné des difficultés importantes d'approvisionnement en eau, notamment pour le cheptel agricole et pour d'autres usages.

Cependant, au plus fort de la canicule, le SDEA nous a alertés à plusieurs reprises concernant d'importantes variations du niveau d'eau constatées sur le forage de la cité, placé sous télésurveillance.

Ces variations seraient liées à des prélèvements illégaux effectués sur des bouches à incendie situées dans la partie sud-est de la commune.

Nous rappelons que le réseau d'alimentation en eau potable relève de la responsabilité du SDEA. Ces prélèvements peuvent perturber le réseau, compromettre la qualité de l'eau et exposer leurs auteurs à des poursuites pour vol d'eau.

Nous appelons donc chacun au civisme et au respect de la réglementation afin que ces pratiques cessent immédiatement. En période de sécheresse, chaque goutte compte.

Les élus, en lien avec le SDEA, restent à votre écoute pour vous accompagner en cas de difficultés d'approvisionnement.

Paul Nüsslein, adjoint au Maire.

Battues de chasse – Informations communales

Battues lot Jungker, en forêt communale de la route de Keskastel vers Voellerdingen :

- 21 et 22 novembre 2026
- 12 et 13 décembre 2026
- 23 et 24 janvier 2027

Battues lot Kelhetter, entre la Ferme Strohhof et la route vers Keskastel :

- 14, 15 et 16 novembre 2026
- 5, 6 et 7 décembre 2026
- 12, 13 et 14 décembre 2026
- 9, 10 et 11 janvier 2027
- 30 et 31 janvier 2027
- 1er février 2027



Battues lot Waechter, entre le village et les bans de Dehlingen et Kalhausen :

- 21 novembre 2026
- 5 décembre 2026
- 27 décembre 2026

Recommandations à la population :

- De respecter la signalisation mise en place,
- De ne pas pénétrer dans les zones de chasse,
- De rester vigilants lors de vos déplacements en forêt.

La commune remercie les habitants pour leur compréhension et leur prudence.

Risque Retrait-Gonflement des Argiles (RGA) : ce qu'il faut savoir à Oermingen

Depuis le 1er juillet 2026, la réglementation concernant le risque retrait-gonflement des argiles (RGA) évolue. Ce phénomène naturel, lié aux variations d'humidité des sols argileux, peut provoquer des fissures importantes sur les bâtiments.



À Oermingen, 91,5 % du territoire communal est classé en aléa moyen ou fort, ce qui implique de nouvelles obligations pour les vendeurs, acheteurs et propriétaires.

1. Vous vendez un terrain constructible :

Dans les zones à aléa moyen ou fort, la loi impose désormais la réalisation d'une étude géotechnique G1 (loi ELAN) avant la vente. Cette étude doit être remise à l'acquéreur dès la signature du compromis.

Sans cette étude, la vente peut être annulée.

2. Vous achetez un terrain :

L'étude G1 doit vous être fournie avant la signature. En l'absence de ce document obligatoire, l'acquéreur peut demander l'annulation du compromis.

3. Vous êtes propriétaire d'une maison

Il est recommandé de surveiller :

- L'apparition de fissures,
- La gestion des eaux pluviales autour de la maison,
- La proximité des arbres et leurs racines.

En cas de dommages liés à la sécheresse, la procédure CatNat (catastrophes naturelles) s'applique. À noter : la surprime CatNat est passée de 12 % à 20 % depuis le 1er janvier 2025, et le délai d'indemnisation peut atteindre 4 mois (décret 2024-1101).

Comment vérifier si votre parcelle est concernée ?

Plusieurs solutions simples existent :

- Application mobile ZoneG1 (gratuite) : résultat en quelques secondes.
- Site officiel Géorisques : www.georisques.gouv.fr
- Service urbanisme de la mairie : renseignements aux heures d'ouverture.

Des forêts en libre évolution, toujours plus de biodiversité

Les forêts couvrent près des deux tiers du territoire des Vosges du Nord. Elles constituent un patrimoine naturel exceptionnel, fournissent du bois, accueillent une biodiversité remarquable et jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat, la protection de l'eau et la qualité de nos paysages. Mais certaines espèces animales, végétales et fongiques ont besoin de conditions très particulières pour survivre : de vieux arbres, du bois mort, des cavités naturelles ou encore des secteurs laissés sans intervention humaine pendant de longues décennies.



C'est pourquoi le Parc naturel régional des Vosges du Nord, en partenariat avec les propriétaires forestiers et les gestionnaires de forêts, agit depuis plusieurs années pour améliorer le degré de naturalité des massifs forestiers. Cet engagement figure d'ailleurs parmi les objectifs de la charte du Parc.

Au quotidien, cette démarche se traduit par une gestion forestière qui accorde davantage de place au vivant. Les forestiers sont encouragés à conserver une part de bois mort, à préserver les arbres de gros diamètre, à maintenir des arbres présentant des cavités ou d'autres micro-habitats favorables à la faune et à la flore, ou encore à adapter certains travaux aux périodes de reproduction des espèces sensibles.

Cette gestion intégrée permet de rechercher un équilibre entre la production de bois et la préservation de la biodiversité. Mais pour certaines espèces particulièrement exigeantes, cela ne suffit pas toujours. De nombreux insectes, mousses, lichens, champignons ou oiseaux

forestiers dépendent en effet des derniers stades de maturation des forêts, lorsque les arbres vieillissent naturellement et que le bois mort devient abondant.

Pour répondre à cet enjeu, le Parc et ses partenaires développent un réseau d'espaces forestiers en libre évolution, également appelés îlots de sénescence. Dans ces secteurs, la nature suit son cours sans exploitation ni intervention sylvicole. Les arbres y vieillissent naturellement, certains meurent, tombent et alimentent progressivement un cycle de vie dont dépendent de nombreuses espèces rares.

L'objectif est de constituer un maillage d'espaces refuges répartis dans l'ensemble du massif forestier. Ces zones fonctionnent comme de véritables oasis de biodiversité, offrant des lieux de repos, de reproduction et de déplacement pour les espèces les plus sensibles.

Aujourd'hui, près de 1 900 hectares de forêts bénéficient déjà d'un statut favorisant la libre évolution dans les Vosges du Nord. Cela comprend des réserves forestières intégrales, des îlots de sénescence ou encore des parcelles volontairement soustraites à l'exploitation en raison de leur intérêt écologique particulier, notamment le long des ruisseaux, dans les ravins ou les zones humides.



Si ce réseau est reconnu bien au-delà du territoire, il ne représente encore qu'une faible part de la surface forestière totale. Pour aller plus loin, le Parc accompagne les communes et les propriétaires qui souhaitent s'engager dans cette démarche. Des dispositifs innovants de paiement pour services environnementaux permettent désormais de soutenir financièrement les propriétaires qui choisissent de consacrer certaines parcelles à la préservation de la biodiversité.

Cette approche repose sur une idée simple : les forêts rendent à la société de nombreux services essentiels, comme le stockage du carbone, la protection de la ressource en eau, la préservation de la biodiversité ou la régulation du climat. Préserver ces fonctions représente un investissement pour l'avenir de tous.



À l'heure où les forêts doivent s'adapter aux effets du changement climatique, laisser une place à leur évolution naturelle constitue ainsi un complément précieux à la gestion forestière. Une façon de préserver dès aujourd'hui les conditions nécessaires à la forêt de demain.

Article du Parc naturel régional des Vosges du Nord

CALENDRIER DES FETES ET DES MANIFESTATIONS 2027

DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS	LIEU
Vendredi 8 janvier	Vœux du Maire	Commune	Salle polyvalente
Vendredi 15 janvier	Crémation des sapins	Ecoles	Préau
Jeudi 21 janvier	Don du sang	ASL	Salle polyvalente
Samedi 23 janvier	Soirée des bénévoles	Inter Association	Salle polyvalente
Samedi 6 mars	Soirée loto	FCO	Salle polyvalente
Dimanche 14 mars	Kermesse paroissiale	Deux paroisses	Salle polyvalente
Samedi 20 mars	Soirée St Patrick	FCO	Salle polyvalente
Samedi 27 mars	Oschterputz	Commune	Atelier municipal
Sam 3 et Dim 4 avril	Salon du bien-être	Espace Eichel	Salle polyvalente
Jeudi 15 avril	Don du sang	ASL	Salle polyvalente
Samedi 17 avril	Audition des élèves	Ecole de musique	Salle polyvalente
Samedi 1 mai	Soirée asperges	FCO	Salle polyvalente
Samedi 8 mai	Armistice	Commune	Place Mar Leclerc
Dimanche 9 mai	Tour de mai	Musique Municipale	Rues du village
Sam 15 et Dim 16 mai	Soirée pizzas-flammes	Amicale Sapeurs	Caserne pompiers
Dimanche 06 juin	Expo de voitures	Laetitia la joie de vivre	Parking de la gare
Jeudi 10 juin	Don du sang	ASL	Salle polyvalente
Vendredi 11 juin	10ème anniversaire	Espace Eichel	Salle polyvalente
Vendredi 18 juin	Fête des écoles	Ecoles	Complexe scolaire
Samedi 19 juin	Marche	Amicale Sapeurs	Herbitzheim
Vendredi 25 juin	Nuit des étoiles	FCO	Stade du Hohberg
Dimanche 27 juin	Foot pour tous	FCO	Stade du Hohberg
Samedi 03 juillet	6 H de VTT	Laetitia la joie de vivre	Stade du Hohberg
Sam 31 juillet et Dim 1 août	33ème Ziewelfescht	IAO	Groupe scolaire
Dimanche 8 août	Challenge du maire	FCO	Stade du Hohberg
Jeudi 26 août	Don du sang	ASL	Salle polyvalente
Samedi 28 août	Soirée pizzas-flammes	Amicale Sapeurs	Caserne pompiers
Dimanche 26 septembre	Exposition de fruits	Ass Arboricole	Salle polyvalente
Dim 17 et Lundi 18 octobre	Exposition de photos	Photo-club	Salle polyvalente
Dimanche 17 octobre	Kirb Fête du village	Forains	Place Mar Leclerc
Dimanche 24 octobre	Journée des thérapeutes	Espace Eichel	Salle polyvalente
Jeudi 28 octobre	Don du sang	ASL	Salle polyvalente
Samedi 30 octobre	Noctambules	Nordic Natur	Salle polyvalente
Samedi 6 novembre	Soirée moules-frites	FCO	Salle polyvalente
Samedi 20 ou 27 novembre	Soirée Ste Cécile	Musique Municipale	Rohrbach-les-Bitche
Samedi 27 novembre	Marché de Noël	Catéchèses	Rue de la Mairie
Samedi 4 décembre	Soirée Ste Barbe	Amicale sapeurs	Salle polyvalente
Dimanche 5 décembre	Repas de Noël	Club de l'Amitié	Salle polyvalente
Dimanche 12 décembre	Repas des Aînés	Commune	Salle polyvalente

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de :

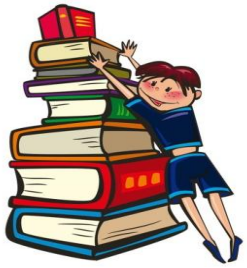
MAIRIE ET POSTE COMMUNALE		
Jour	Matin	Après-Midi
Lundi	10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mardi	10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mercredi	Fermeture Hebdomadaire	Fermeture Hebdomadaire
Jeudi	10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Vendredi	10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Samedi	Fermé	Fermé

Permanence Maire et Adjoints :
Mardi de 19h30 à 21h30
Samedi matin sur rendez-vous (Maire)

Contact :
mairie.oermingen@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi de 17 h 00 à 18 h 30
Mercredi de 17 h 00 à 18 h 30



Déchèterie Intercommunale (**Horaire d'hiver jusqu'au 28/02/2027**)		
Jour	Matin	Après-Midi
Lundi	Fermé	13 h 00 à 16 h 45
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	8 h 00 à 8 h 30 (professionnels) / 8 h 30 à 11 h 45 (particuliers)	13 h 00 à 16 h 45
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	8 h 00 à 8 h 30 (professionnels) / 8 h 30 à 12 h 45 (particuliers)	Fermé
Samedi	8 h 30 à 11 h 45	13 h 00 à 16 h 45
Dimanche	Fermé	Fermé

Et toujours plus d'info sur le site internet de la Commune
www.oermingen.fr
L'Application : PanneauPocket
Disponible sur PC/ IOS et Android
Notre Page Facebook
https://www.facebook.com/groups/Oermingen